

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE - MER

MINISTERE
DU PLAN

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE

DIRECTION
DE LA
STATISTIQUE

ETUDE D'ECONOMIE URBAINE : BOUAKE

(Rapport préliminaire)

P. CASTELLA

CENTRE DE PETIT BASSAM

Côte d'Ivoire

Abidjan, Septembre 1969

PRESENTATION DE L'ETUDE

Cette étude d'économie urbaine s'inscrit dans l'ensemble des études menées par l'O R S T O M , autour des grands thèmes de la planification régionale. Elle est effectuée dans le cadre fixée par la convention liant l'O R S T O M. et les ministères ivoiriens du Plan et de l'Agriculture. Il s'agit, aux termes du Protocole Général d'Accord conclu entre le gouvernement de Côte-d'Ivoire et l'O R S T O M , de mettre en place, sur une région de Côte-d'Ivoire, un dispositif expérimental qui aurait pour objet:

- 1^o d'approfondir un schéma théorique d'analyse régionale
- 2^o de préciser les concepts de base utilisables dans ce schéma (structures géographiques, structures techniques et économiques) ;
- 3^o d'analyser les liaisons en terme de flux et d'effets de développement entre les différents éléments du système économique régional ;
- 4^o de rechercher des modèles simples d'évolution du système économique régional;
- 5^o de rechercher des méthodes pratiques et des indicateurs susceptibles de permettre de suivre l'exécution du Plan au niveau régional.

Les résultats auxquels est parvenu aujourd'hui notre travail, sont encore fort éloignés des buts précédemment énoncés . Nous en sommes encore pour plusieurs mois à la phase de recueil

des données. Nous pensons que la présentation de ces données et leur analyse sera achevée dans le courant du deuxième trimestre 1970 . C'est alors seulement que la recherche théorique des différents points contenus dans le Protocole pourra être entreprise. Cette recherche sera menée de pair avec l'équipe d'économistes de l'O R S T O M qui depuis 1967 étudient la région du Centre.

L'objet de ce rapport sera de présenter le travail pratique de recherches sur le terrain , et l'objectif des analyses auxquelles il doit conduire .

L'étude porte donc sur la ville de Bouaké, considérée de deux points de vue : la capitale de la préfecture du Centre est en premier lieu ^{un} point d'observation privilégié des transformations économiques qui affectent la région ; Bouaké en second lieu constitue une entité autonome, qui rassemble le dixième de la population totale du département, et qui, peut-être, représente un pôle de développement pour sa région. C'est sous ces deux aspects que nous mènerons l'étude.

La phase d'enquête, commencée en novembre 1968 avec des moyens réduits, n'a pris son rythme définitif qu'en février 1969. Elle a comporté deux grandes parties : étude des secteurs traditionnels d'activité (en particulier commerçants et artisans) et étude démographique.

L'étude des secteurs traditionnels d'activité a d'abord porté sur le marché quotidien de la ville, où sont commercialisés les produits vivriers locaux et un grand nombre de produits manufacturés. L'importance de ce marché (plus de 5 000 vendeurs), a nécessité un travail assez lourd. Toutes les activités de commerce, artisanat et service, ont ensuite été recensées sur leurs lieux d'exercice.

Une base de sondage au $\frac{1}{10^e}$ a été élaborée, et les comptes d'exploitation, reconstitués. Leur dépouillement, fort long en raison de la qualité moyenne des réponses obtenues, a été entamée, mais interrompue par l'étude démographique.

La population de la ville était en effet mal connue . Les taux de croissance annuelle avancées par différentes sources, variaient de 5 à 15 %. Par ailleurs, l'importance des phénomènes migratoires, ou de ceux du sous-emploi, semblaient demander une attention particulière. Un recensement exhaustif de la population était alors souhaitable. Il fut réalisé grâce à un financement de la Direction de la Statistique ivoirienne. En dépit de quelques difficultés de dernière heure, les opérations sur le terrain ont pu être menées à bien. Elles se sont terminées dans les premiers jours de Juillet. Quant au travail de codification, il est achevé depuis quelques semaines. Nous pensons pouvoir disposer prochainement des tableaux de résultats.

Nous entamons maintenant l'étude du secteur moderne sur lequel peu de données ont encore été recueillies. L'information actuellement disponible est ainsi peu importante. Par ailleurs, les questions que nous poserons dans les prochains mois seront peut-être très différentes de celles que nous nous posons aujourd'hui : tel résultat d'enquête pouvant modifier les perspectives qualitativement ébauchées. Aussi ce rapport ne présentera-t-il qu'un état actuel de notre connaissance de l'économie de la ville, et des questions que nous nous posons à ce sujet .

Nous présenterons ces questions en quatre parties : les deux premières dresseront un bilan rapide de la croissance de la ville, dans sa vie propre et dans ses rapports avec l'extérieur. La troisième présentera les méthodes d'analyse que nous pensons employer . La dernière enfin essaiera de dégager des perspectives.

I.- LA CROISSANCE DE LA VILLE.

Bouaké a vu en huit années sa population doubler. De 1961 à 1969 le nombre d'habitants de la ville est passé de 55 000 à 115 000. C'est du moins ce qu'indique le premier décompte manuel réalisé à partir du recensement démographique exhaustif de Juin 1969.

Encore faut-il observer que la ville connaît des variations saisonnières de population importantes, et que le mois de Juin est une période de base conjoncture démographique (le recensement de 1961 (1) a été effectué en octobre , au moment où la ville a déjà retrouvé une grosse part de sa population saisonnière, et en particulier, ses élèves).

La ville connaît donc un taux annuel de croissance élevé, de l'ordre de 9% . C'est, très approximativement le taux de croissance que l'on observe aujourd'hui dans les capitales nationales africaines nouvellement constituées. Le développement de la ville, en outre est accéléré : en 1961 le taux de croissance était de 5 % .

Les premiers résultats que nous avons obtenus concernant les mouvements naturels confirment des taux de natalité et de mortalité proches de ceux que l'on trouve de façon habituelle en milieu urbain africain. Le mouvement migratoire intervient donc ^{pour} au moins 6 % dans le taux de croissance annuel de la ville, ce qui représente en 1969, un afflux migratoire de 7 000 personnes.

Ajoutons que ce chiffre n'est que le solde entre immigrations et émigrations. Or Bouaké est une ville - relais, qui

(1) Enquête socio-économique sur la ville de Bouaké. SEDES. 1962.

traditionnellement accueille de nombreux immigrants de passage. L'enquête de 1961 indiquait que 60 % des migrants arrivés à Bouaké dans l'année quittaient la ville moins d'un an après leur installation.

La ville a donc une population très peu stable. Peut-être les tendances actuelles (en particulier migrations dûes à la présence de l'administration) contribuent-elles à une certaine stabilisation : les résultats du recensement devraient nous permettre de répondre. (le quart du questionnaire était consacré aux mouvements migratoires). Nous connaissons en tout cas quelques caractéristiques de cet important mouvement.

- Les élèves forment une part importante de l'afflux migratoire : la population scolaire de la ville représente près du quart de la population totale .

- La ville, compte un nombre considérable d'étrangers: 23 % en 1961. Ces étrangers sont pour la plupart des commerçants originaires des pays du Nord (Mali, Haute-Volta).

- La ville compte en outre un grand nombre de personnes étrangères à la région : 63 % en 1961.

Peut-on, alors trouver dans la croissance économique de la ville des éléments qui justifient cet attrait considérable exercé par la capitale du Centre ? Nous examinerons brièvement chacun des grands secteurs d'activité de la ville : administrations, secteur industriel, artisanat et services modernes, artisanat et services traditionnels . (Les résultats dont nous disposons à ce jour concernent seuls l'artisanat et les services traditionnels).

a) Les administrations

Depuis 1960, date de l'indépendance, tous les services administratifs ont installé une direction départementale à Bouaké. Il est probable que ces créations d'emplois ont été à l'origine d'un mouvement migratoire important vers la préfecture du Centre. Il est aussi probable que se soit greffée sur cette population de fonctionnaires une masse importante de personnes accueillies et vivant en parasites, appartenant ou non à leur famille .

On peut cependant considérer que ce secteur d'activité, par les revenus qu'il distribue, par les investissements qu'il réalise, forme une partie relativement saine et sûre de l'activité économique de la ville.

b) Le secteur industriel

Depuis les enquêtes régionales de 1963, les créations ont été rares . Une entreprise textile, une autre d'embouteillage, une rizerie enfin, ont créé quelque mille emplois. Même si des extensions importantes ont été réalisées dans les quelques entreprises existant déjà en 1963, l'industrialisation de la ville reste encore un grand projet. La part qui revient à ce secteur dans la formation de la valeur ajoutée totale de la ville n'en est pas moins très importante.

c) L'artisanat et les services modernes

L'artisanat moderne a connu un développement rapide, dans des branches d'activité pour la plupart liées à celle du bâtiment (menuiseries, électricité, peinture, sanitaire...) ou des travaux publics. Les services modernes (grandes maisons de commerce , commerces spécialisés, services divers) ont eu à répondre à la

demande finale supplémentaire. Ils y sont bien parvenus en général. Mais il faut observer que ces services sont détenus dans leur quasi-totalité, par la population non africaine, que par ailleurs, ils ne nécessitent pas, pour leur extension, d'investissements importants, et qu'enfin ils sont peu créateurs d'emplois. Ce secteur d'activité a tendance par conséquent à se développer de façon assez autarcique .

d) L'artisanat et les services traditionnels.

Ici l'activité est débordante : 9 000 tabliers (vente de vivriers et produits), 2 000 artisans et 300 bazars ont été recensés. Les revenus procurés par ces activités sont faibles sinon négatifs. C'est ce qui explique que la stabilité dans ce type de profession soit faible. Puis de la moitié des hommes pratiquant ce type d'activité l'exerce pendant moins de deux ans (l'activité des femmes étant beaucoup moins stable encore.)

D'autre part en dépit de la faiblesse des revenus en valeur absolue, les marges bénéficiaires pratiquées sont considérables. Ces marges sont évidemment supportées par l'ensemble des autres revenus de la ville.

Les commerçants et artisans, enfin ont besoin, quand ils "créent leur entreprise" d'un certain capital, qui est souvent emprunté. Ce transfert de fonds vers un secteur d'activité peu productif est encore prélevé sur les autres revenus disponibles de la ville .

Schéma de développement de la croissance de la ville.

Les modalités de croissance de la ville peuvent maintenant être précisées : chaque année, la population de la ville s'accroît de 9 % . Une part de cet accroissement est due aux mouvements naturels, la part la plus importante, revient aux

phénomènes migratoires. Le migrant qu'il arrive en ville viendra se fixer sur une famille habitant déjà à Bouaké, ou tentera seul sa chance. Il sera élève, ou chômeur, ou montera une petite boutique. Sa contribution à la formation de valeur ajoutée par la ville sera nulle ou très faible. Il sera simplement consommateur, pour une part égale sinon supérieure à sa contribution productive.

On peut ainsi répartir schématiquement les agents économiques de la ville en deux milieux économiques distincts : un milieu productif relativement sain, dont la progression est lente, et qui comprend un nombre restreint d'actifs ; et un milieu hypertrophié, vivant en économie de subsistance, qui de plus subtilise au premier milieu une part de sa capacité à consommer et à former du capital fixe.

Le schéma fournit une première approximation des modalités de fonctionnement de l'économie de la ville sur elle-même. Nous examinerons maintenant quels liens se nouent entre cette croissance urbaine et la vie économique des zones rurales qui entretiennent des relations avec la ville. Plus généralement nous situerons Bouaké dans son contexte extérieur : régional et national.

II.- RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

1. Le contexte régional.

Comment Bouaké exerce-t-il son rôle de centre régional ? Il est traditionnellement de la fonction d'un tel centre d'être d'une part un foyer d'accueil de la main-d'oeuvre rurale et, d'autre part, le pôle autour duquel se réalisent des échanges commerciaux (en produits locaux et en marchandises). Nous examinerons chacun de ces points. Nous nous demanderons ensuite dans quelle mesure la ville de Bouaké représente un pôle de développement pour sa région .

A. Bouaké, foyer d'accueil de la main-d'oeuvre rurale

Nous avons déjà remarqué que la préfecture du Centre ne détenait pas ce rôle au regard de sa région. La masse des migrants qui quittent la terre baoulée est beaucoup plus fortement polarisée par le Sud (et Abidjan). Les estimations faites à partir du point d'origine des migrations (1) indiquent que seulement 15 % des migrants durables ayant quitté la zone rurale étaient arrêtés par Bouaké. Nous rencontrerons souvent cet effet de domination de Bouaké par Abidjan .

Bouaké est cependant un foyer très important de migrations. Mais c'est un autre type de population, plus pauvre que la population baoulée, que retient - au moins provisoirement - la ville. De ce point de vue, celle-ci jouerait beaucoup plus le rôle de capitale du Nord que celui de capitale du Centre .

(1) Problèmes d'analyse régionale. J. Chevassu et J. Michotte
O R S T O M. 1969.

Il faut encore remarquer qu'il est impropre de parler d'accueil de "main d'oeuvre". Le recensement précisera l'importance du chômage urbain, vrai ou déguisé. En l'absence de ces données, le nombre d'actifs occupant un demi-emploi de commerçant ou d'artisan, constitue un bon indicateur de ce chômage. Tant que la ville ne disposera pas d'un nombre important d'emplois industriels, sa croissance demeurera factice, sinon préjudiciable à l'économie nationale .

B. Bouaké centre de commercialisation de la production rurale.

a) La consommation intermédiaire des industries de transformation .

Le coton, le tabac et le riz nécessaires à la consommation intermédiaire des entreprises de transformation installées à Bouaké sont fournies pour une partie au moins par l'arrière pays rural entourant Bouaké. Les flux ainsi constitués ne représentent cependant pas un mouvement important d'échange entre la ville et la zone.

b) La consommation finale de l'agglomération en produits ruraux

Beaucoup plus importants sont les échanges dus à l'approvisionnement quotidien de la ville en produits vivriers locaux. Mais la ville exerce ici un effet très important de domination sur sa zone: l'acheminement des produits et leur commercialisation sont en effet réalisés par des résidents de Bouaké. Les marges commerciales considérables (souvent proches de 50 %) prélevées au passage reviennent alors uniquement à la ville .

Comme le même phénomène se produit au niveau des centres semi-urbains de la zone, la rémunération accordée par la ville au producteur s'avère largement en-dessous de ce que le producteur serait en droit d'attendre . C'est la ville qui profite de sa région et non l'inverse .

c) La commercialisation des produits de l'agriculture industrielle et exportation.

Des remarques analogues à celles que nous venons de faire pourraient être répétées ici. Mais ainsi que l'ont fait remarquer les enquêtes réalisées dans la zone rurale, la commercialisation de ces produits se fait de moins en moins par Bouaké au profit de liaisons directes avec Abidjan. On retrouve ici l'effet de domination par la capitale dont nous avons déjà parlé.

C. Bouaké centre de commercialisation des marchandises

Ici aussi la domination par la capitale commence à devenir une réalité. Mais Bouaké conserve largement encore son rôle de redistribution des marchandises, qui a été, et qui reste aujourd'hui un des moteurs essentiels de sa croissance .

D. Bouaké centre de collecte et de redistribution financières

Outre le rôle de l'administration, dont le poids devient prépondérant dans la vie économique de la préfecture, nous voulons mentionner ici tous les transferts réalisés au profit de la ville du fait de ses fonctions de capitale régionale : transferts vers les banques et assurances, transferts dans

la construction de logements en ville, transferts dans les budgets des écoliers et lycéens en ville, transferts vers les services n'existant qu'à Bouaké ... Tous ces prélèvements par la ville sont normaux. Il est seulement regrettable qu'ils se produisent tous dans le même sens : de la zone vers la ville, sans qu'on ne voit se dessiner un début même de contrepartie dans l'autre sens.

2. Le contexte national.

Si la ville domine sa région, elle est incontestablement dominée à son tour par la capitale nationale Abidjan. Nous avons déjà mentionné cette domination au plan démographique.

Nous avons encore indiqué comment certains circuits de distribution (marchandises) se modifiaient progressivement au profit d'Abidjan. Un fait plus marquant encore est le rôle de plus en plus faible auquel se réduit Bouaké dans la collecte et la redistribution des produits vivriers à destination de la capitale.

La préfecture du centre se contente pratiquement aujourd'hui, dans ce domaine, d'un rôle d'échangeur saisonnier des produits, à l'intérieur d'une région élargie.

Des observations analogues peuvent être faites à deux autres niveaux fondamentaux : celui de la production d'une part celui des investissements d'autre part.

A. La Production

Nous avons déjà noté le peu de consistance du tissu de production industrielle à Bouaké. Le problème qui est posé ici l'est au plan national. Peut-on laisser se développer longtemps encore le processus cumulatif suivant lequel la seule ville d'Abidjan aurait, en Côte-d'Ivoire, le privilège de l'industrialisation ? Sans doute n'est-il pas aisé de faire diverger le processus. Il n'en reste pas moins que la sous-industrialisation d'une agglomération telle que Bouaké conduira rapidement la ville à la régression, laissant à Abidjan, et à la région du sud, l'exclusivité du progrès économique.

B. Les investissements

Une solution resterait-elle c'est l'ardent souhait de certains responsables, que certains investissements puissent être réalisés à partir de l'épargne locale. Cette épargne existe-Elle n'a été jusqu'aujourd'hui que faiblement investie sur place. Abidjan ou l'extérieur du pays constituent un pôle d'attraction bien plus fort que la ville. Cette dernière ne reste encore qu'un réservoir, important certes, de valeur ajoutée, pour les différents agents intéressés.

Sans doute la croissance démographique actuelle ainsi que la politique communale de rénovation immobilière sont - elles la source d'investissements importants des ménages, ou de certaines entreprises. Mais ces investissements ne sauraient fonder à eux seuls la croissance de la ville.

3. Conclusion : Importations et Exportations.

La ville importe ainsi une part essentielle de sa consommation , que soit pour ses besoins en produits locaux ou en produits manufacturés. Elle exporte peu étant donné la faiblesse de son appareil de production. Elle a cependant un rôle traditionnel de ville-transit qui assure à sa branche commerciale des revenus importants.

Parallèlement à cette circulation des biens et services, la ville connaît des mouvements de capitaux importants dont elle ne profite que peu .

Nous avons ainsi brièvement dégagé les grands axes suivant lesquels s'organisait la croissance de la ville. Nous venons de décrire sa situation au regard de l'extérieur. Ce bref panorama nous conduit à présenter maintenant le mode pratique d'analyse que nous utiliserons. Quelles questions restent posées ? Comment comptons-nous y répondre ? Sous quelle forme seront présentés les résultats ?

III.- METHODES D'INVESTIGATION ET D'ANALYSE

1. Démographie

L'étude démographique de la ville a été conduite par l'intermédiaire d'un recensement exhaustif de la population. Nous donnons le questionnaire en annexe. Outre les questions classiques concernant l'état - civil et les mouvements naturels, le questionnaire cherchait à préciser plusieurs points.

a) La situation migratoire. Les questions se sont révélées difficile à l'usage, dès lors du moins, qu'elles étaient posées à l'ensemble de la population. Nous voulions déterminer la fréquence de certains passages périodiques par Bouaké (distinction entre "première installation " et "séjour actuel"), essayer de tracer les itinéraires qui conduisent à la ville ("les séjours qui ont précédé le séjour actuel à Bouaké"), estimer le caractère provisoire de certaines migrations (cf colonnes 38 et 39). Les résultats donneront au moins une situation minimale de la propension aux déplacements chez les habitants actuels de la ville.

b) La situation de l'emploi. Une nomenclature très détaillée avait été distribuée aux enquêteurs. Nous pensons pouvoir à partir des résultats, dresser un état du chômage à Bouaké, établir des taux de sous-déclaration d'activité en confrontant ces résultats avec ceux que nous avons obtenus par ailleurs.

c) Estimation de l'importance des transferts monétaires des ménages à l'extérieur de la ville. Les réponses demandées étaient purement qualitatives. La présence en

particulier de femmes ou d'enfants ailleurs qu'à Bouaké fournit (questions 58 et 59) au moins une présomption de transfert.

Hormis ces points particuliers, l'enquête permettra de suivre certaines évolutions socio-économiques: importance de la population accueillie et des ménages d'isolés; homogénéité de la ville à sa région; stabilisation éventuelle de la population; état de la scolarisation et adéquation aux capacités d'emploi ; conditions de logement.

Beaucoup de ces questions pourraient recevoir une réponse plus précise si un second passage (par sondage cette fois) pouvait être organisé en Janvier. Ce second passage aurait en outre l'avantage de permettre une mesure du gonflement de la population de la ville au moment de la traite : moment fort de la vie économique régionale. Mais le financement de ce projet reste hypothétique. De toute façon, nous ne pourrions nous - mêmes assumer la réalisation de ce projet.

2. L'analyse économique

L'activité actuelle de la ville devrait pouvoir se représenter simplement dans deux tableaux économiques: tableau général des ressources et emplois pour l'année 1969, et tableau économique d'ensemble pour la même année. L'analyse de la croissance se ferait par l'étude de l'évolution de quelques grands agrégats dans le courant des dernières années.

Nous mentionnerons, en analysant ces différents points de l'étude, les problèmes qui se posent pour l'évaluation des postes délicats. Et dès l'abord, nous ferons une remarque qui vaudra pour toutes les évaluations recherchées: les tableaux constitués

ne sauraient être une évaluation comptable précise des éléments analysés. Ils ne prétendent qu'à présenter approximativement les valeurs relatives de certaines grandes masses, de façon à pouvoir décrire de grands circuits, ou à pouvoir analyser les points forts ^{et} les retards. En effet, pour un grand nombre de raisons, la précision des résultats obtenus est souvent mauvaise. Parmi ces raisons, nous citerons, pour le secteur traditionnel, la méfiance de personnes interrogées, leur méconnaissance complète des chiffres concernant leur activité ; pour le secteur moderne, le faible intérêt porté à des questions qui ne touchent pas immédiatement, et sous des rapports déterminés, l'activité propre des agents concernés. De tels obstacles sont évidemment surmontables: il suffirait qu'on s'attache longuement à préciser les informations recueillies. Ce serait là cependant un travail très coûteux, qui de plus aurait un intérêt réduit : les problèmes qui se posent à ce type d'économie sont assez flagrants. Les préciser aurait peu d'avantages pour l'analyse.

Disons pour terminer que la marge d'erreur ainsi observée est souvent de l'ordre de 15 à 20 % .

A. Tableau général des ressources et emplois.

L'analyse de la production se fera par l'intermédiaire des comptes d'exploitation des différentes entreprises. Les branches d'activité seront distinguées suivant qu'elles appartiennent au secteur traditionnel ou au secteur moderne. La nomenclature des produits sera plus réduite que celle des branches, faute de pouvoir saisir certaines ressources (marges commerciales et importations en particulier) et certains emplois (consommation des ménages) de façon suffisamment détaillée .

L'imprécision des données recueillies ne permet d'autre part de calculer aucun poste par solde. Il faudra donc évaluer les importations par enquête auprès des commerçants ou des utilisateurs (administrations, entreprises.) La consommation des ménages devra être évaluée indirectement. Il n'est pas question en effet, comme nous l'avions prévu de faire une enquête directe sur les budgets (l'opération serait très chère). Peut-être, à la rigueur, au cas où les grandes masses de valeur ajoutée se révéleraient imputables surtout au secteur moderne, peut-être pourrait-on alors faire une enquête restreinte parmi les chefs de ménages ainsi privilégiés. Mais cette hypothèse ne nous semble pas devoir se vérifier. Nous utiliserons alors plusieurs sources d'information : ventes des commerçants, partie de ces ventes réalisées à destination de la région, partie de la consommation satisfaite par Abidjan. Des enquêtes directes auprès des acheteurs, et sur les gares routières d'une part, l'utilisation d'autre part des données déjà recueillies dans la zone et les centres semi-urbains par MM. Chevassu et Michotte devraient permettre d'obtenir une approximation de cette consommation finale. La demande d'équipement des ménages pourra être appréhendée, à partir des données municipales et d'un recensement en ville des logements en cours de construction.

Dernier point: la production de certaines branches demandera parfois certains détours, qui n'augmenteront pas la précision des évaluations correspondantes: agriculture urbaine, activités artisanales du bâtiment, activités de transports, activités de certains commerces (transactions directes vivriers, moutons, colportage en ville.)

B. Tableau économique d'ensemble.

Les problèmes soulevés par l'établissement de ce tableau recourent ceux que nous venons d'exposer à propos du tableau général des ressources et des emplois. Sa présentation permettra de saisir pour chaque catégorie d'agents le mode de formation du revenu, ainsi que sa situation en capital, complétant ainsi l'exposé des grandes relations (valeur ajoutée - consommation - investissements) comptabilisés dans le précédent tableau.

C. Evolution dans le temps de certains agrégats et indices.

Dans la mesure où l'information sera disponible, nous essaierons de suivre les variations dans le temps de certaines grandeurs .

- a) nombre d'actifs par secteur ou par type de branches
- b) formation brute de capital fixe par catégorie d'agent.
- c) importations et exportations
- d) valeur ajoutée de certains secteurs.

Ces trois séries de données (A, B et C) formeront donc le cadre de présentation de l'information recueillie. La façon dont sera menée l'analyse dépendra évidemment de la nature des résultats ainsi rassemblés . Mais nous pouvons indiquer dans l'abstrait quelques lignes de recherche. Ces lignes seront d'ailleurs parallèles à celles que nous avons tracées dans la

première et la seconde partie de cette note en décrivant la vie économique de la ville.

Le fait premier de l'expansion de Bouaké semble être l'accroissement démographique. Quels phénomènes économiques entraîne alors cet accroissement ? Nous avons déjà esquissé un schéma de fonctionnement de l'économie de la ville. Nous chiffrerons ce schéma. Nous préciserons les effets d'entraînement de la croissance démographique sur la F B C F des ménages, sur les créations, par secteur, d'activités nouvelles, sur les investissements locaux, sur les mouvements de prix - et les fluctuations corrélatives des rapports de force entre Bouaké et sa région, entre Bouaké et Abidjan.

Si une partie importante de l'activité de la ville est entraînée par l'aflux migratoire, certains éléments devraient se dégager comme moteurs (administrations et entreprises) Par quelle suite d'effets s'est manifestée cette mise en mouvement de l'économie de la ville ?

Bouaké doit posséder pourtant une aptitude propre à se mettre en mouvement. Que représente cette capacité virtuelle ? Et en sens inverse de quels transferts bénéficie le ville, qui reviendraient plus normalement à sa zone ou à d'autres centres ?

Ces grands titres de questions ne forment pas une liste limitative. C'est à mesure de l'avancement de notre travail que de nouveaux caractères, ou de nouveaux modes d'analyse du fonctionnement de l'économie urbaine apparaîtront.

VI. - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Si, au stade où en est notre travail, il est encore trop tôt pour formuler de telles perspectives, il est cependant des grandes directions où les efforts à entreprendre sont patents.

C'est évidemment la situation de l'emploi qui, dans l'immédiat est la plus préoccupante. L'importance de certains chiffres déjà donnés a indiqué l'existence d'une population nombreuse en état de sous-emploi, dont l'activité cependant, en mesure même de sa faiblesse, représentait une charge pour l'économie de la ville. Il s'agit donc en priorité, à moins d'une détermination à casser les mouvements migratoires, de faire disparaître le chômage - Quelles possibilités s'offrent dans ce domaine ?

Les responsables de l'économie du pays fondent des espoirs très modérés sur l'industrialisation de la ville. Les premières perspectives régionalisées du prochain plan quinquennal 1971 - 1975 prévoient la création de 1 500 emplois nouveaux à Bouaké d'ici à 1975. En outre un grand projet d'usine de filature et tissage pourrait employer de 1 000 à 4 000 personnes. Mais ce dernier projet est encore une hypothèse. On voit donc que, dans le meilleur des cas, ces emplois nouveaux n'absorberont qu'une faible partie de l'accroissement démographique. Reste posé le problème d'éventuelles délocalisations d'entreprises d'Abidjan vers Bouaké. Les mesures adoptées jusqu'ici pour inciter les investisseurs à se diriger vers l'intérieur du pays ont été fort restreintes. On est en mesure de penser qu'une étude précise du différentiel d'exploitation créé par cet exil intérieur, ne révélerait pas une somme de charges impossible à compenser.

Si au niveau industriel, l'avenir n'est pas clairement tracé il semble se dessiner mieux au niveau de l'artisanat . La ville a en effet aujourd'hui la chance de disposer d'un artisanat de qualité, en particulier dans les domaines du textile et des activités annexes du bâtiment - Cet artisanat végète aujourd'hui, hypertrophié, enregistrant des revenus dérisoires, et incapable dans cette mesure même, de former du capital. Un " office de promotion de l'entreprise ivoirienne" vient d'être créé à l'échelon national. Sa politique de crédit et sa capacité à susciter l'esprit d'entreprise devraient donner une orientation nouvelle à l'évolution de ce secteur d'activité.

Les problèmes de modernisation du secteur productif ne sauraient cependant concerner la seule capitale du département. Bouaké est en effet le centre d'une région dont le développement futur reste essentiellement fondé sur l'évolution de la production rurale. La plupart des projets industriels qui pourraient être mis en œuvre sont d'ailleurs liés à cette évolution . Mais il faut alors souligner qu'un important préalable doit être réalisé, à savoir la modification du rapport de forces entre Bouaké et sa région : si Bouaké en effet continue à être le premier bénéficiaire de l'accroissement et de la modernisation des productions rurales, les termes de l'échange entre la ville et la campagne ne cesseront de se dégrader. La ville, loin de promouvoir les investissements ruraux, les bloquera. Et en retour d'ailleurs Bouaké ne pourra être que fortement pénalisée, au niveau de son commerce et de ses industries de transformation, par le manque à gagner qu'elle encourra du fait de son égocentrisme économique.

C'est évidemment par un profond changement des structures de la distribution qu'un tel retournement pourra s'opérer . Les projets de réforme à ce sujet ont été maintes fois énoncés. Nous n'y reviendrons pas ici.

Nous apercevons en définitive que le rôle essentiel revient aux pouvoirs publics dans la transformation de l'économie de la ville. Il faut redistribuer les revenus, permettre l'épargne, créer les occasions d'investir. Jusqu'ici, le développement du pays passait de façon prioritaire par Abidjan. Le temps vient, où à moins d'une concentration volontaire - défendable d'ailleurs - des ressources humaines et économiques du pays , l'intérieur pourrait entamer une conversion nécessaire.

A N N E X E

Service de Démographie

Enquêteur: Chef d'équipe: Nbre de personnes du ménage: M F T

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Vu: v Non Vu: n v +: Présent 0: absent temporaire	Sexe M ou F	lien de parenté avec le C M	Ethnie	Religion (Mu, Chr, An, i)	Situation matrimoniale (C, M, V ou D)	Lieu de naissance			Date de naissance	I N S T R U C T I O N		
								Pays ou Département	V S P	école coranique		Ecole moderne		Diplômes
												Niveau Ø, P, E; Cp, Cp, C E 1 C E 2 C M, etc		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	30	31	32	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

Date : Quartier : Ilot : Concession (lot) : Logement: Ménage:

<u>Colonne 7</u>	<u>Colonne 8</u>
M : musulman	C : célibataire
Chr: chrétien	M : marié
An : animiste	D : divorcé
I : divers	V : veuf

Code	Nom Français	Nom Baoulé	Nom Dioula
A	Infection pulmonaire	Diakouadmo	accompagné de toux
B	Infection digestive	Diakouadio	accompagné " diarrhée "
C	Rougeole	M'brikissi	N'yonni
D	Tuberculose	Tangooufoué	SoroSorogbè
E	Paludisme	Paki Paki	Kono
F	Mort brutale	(Quelle que soit la cause)	
G	Autres raisons	(essayer de préciser)	

Colonnes 13, 17, 20

- 0 : Né à Bouaké
- 1 : Pour chercher du travail
- 2 : Pour raisons professionnelles
- 3 : Pour fréquenter
- 4 : Pour faire des démarches
- 5 : Pour se soigner
- 6 : Pour la santé de q q'un d'autre
- 7 : Pour accoucher
- 8 : Pour suivre le mari ou la maman ...
- 9 : Pour visiter la famille
- 0 : Pour se marier
- 1 : Pour faire du tourisme
- 2 : Autres raisons

C A L E N D R I E R H I S T O R I Q U E

1901	Levée officielle des impôts et patentes	Sept.58	Mort du président Ouezzin Coulibaly
1902	Début de la construc. du chemin de fer Abid.- Niger	Sept.58	Référendum
1905	Libération des esclaves	Nov. 58	Guerre Ivoirio Dahoméenne
1911	Dernière révolte Baoulé	Novem.59	Mort du cycl. Julien Kanga
1913	Le premier train arrive à Bouaké	Août 60	Indépendance de la Côte-d'Ivoire
1914	Premier apparition des billets de banque chez Afric.	Av.61	Nouveau conflit Ivoirio - Dahoméen
1914	Début de la guerre recrutement de soldats Afric.	Mars 61	On pose la première pierre de l'hospital C.
1920	fin de la const.de la route Abidjan - Dabou	Déc.61	Jeux de l'amitié à Abidjan
1930	Naufrage du bac.Ab.-Tch.	Août 64	visite du président Modibo K. à Bouaké
1936	Accident de chemin de fer à Raviart	Janv.63	Gde foire Bouaké
1938	Grande Foire exposition à Bobo Dioulasso	Août 64	Fête indépendance Bouaké
1945	Création de l'association du syndic. des Planteurs	Sept.64	Rencontre des P.H Boigny, M. Kéita et S. Touré à Bouaké
1946	Suppression du trav. Forcé campagne électorale du P. Houphouet Boigny	Mai 65	Conflit Iv- G.
1954	eclipse du soleil	Nov.65	le Président Bourguiba Bouaké
1956	Elect. de M. Djibo S. comme Maire de Bouaké.	Fév. 67	Inauguration nouveau marché.

Colonne 31

- Ø : N'a pas été à l'école, et ne parle pas le français
- P : N'a pas été à l'école, mais parle bien le français
- E : N'a pas été à l'école, mais écrit le français
- App: N'a pas été à l'école, mais apprend le français
- CP : A été à l'école jusqu'en CP ou est à l'école en C P
- CE1: A été à l'école jusqu'en CE1 ou est à l'école en C E 1

Colonne 43 bis : Causes de dissolution

- Div : Divorce
- V v : Veuvage

Questions à poser au chef de ménage
(Mettre une croix: X, dans les cases où
réponse est oui)

SITUATION		PROFESSIONNELLE		
Activité Principale		Activités Secondaires		
BRANCHE D'ACTIVITE	Catégorie dans la profession	acti- vité perm. saison- nier Occas.	Branche D'ACTIVITE	Caté- gorie dans la profes- sion
33	34	35	36	37
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

51 -- Le chef de ménage est - il

Propriétaire	Locataire	Logé gratuit par son patron	Autres cas
--------------	-----------	-----------------------------	------------

52- Eventuellement, loyer par mois: F
53- Le ménage habite - t il dans

Une villa	Une maison en dur ds unec.	une maison en semi-dur	une maison en banco
une maison à moitié cassée	une maison en constr.	un apatam	Pas de maison

54 - Le ménage dispose - t - il de

l'eau dans le logement	l'eau dans la conces.	L'électri- cité	les W C dans la conces.
------------------------	-----------------------	--------------------	-------------------------

55 - Y a - t - il dans le ménage

une automobile	une mobilette	un vé l o	un lit moderne
un frigidaire	un réchaud à gaz	un tourne disques	un transistor

56 - Le chef de ménage envoie - t - il de temps en temps de l'argent à sa famille, en dehors de Bouaké ? Réponse :

Date : Quartier : Ilot : Concession (lot) Logement : Ménage :

N° d'ordre	Les absents temporaires				Les Présents													Si vous avez le désir de quitter Bouaké pour aller travailler ailleurs dites où vous voulez aller		
	Le départ a eu lieu				La première installation à Bouaké : séjour A		Le séjour actuel à Bouaké : séjour Z		Les séjours qui ont précédé le séjour actuel à Bouaké											
	Il y a combien de mois	Pour quel motif	Dépt ou pays	P S V	date de l'arrivée	durée du séjour	date de l'arrivée	motif de ce séjour	Séjour Y (avant Z)		Séjour X (avant Y)		Séjour W (avant X)							
									Lieu	é	Lieu	é	Lieu	é						
								Dépt ou pays	P S V	Dépt ou pays	P S V	Dépt ou pays	P S V	Dépt ou pays	P S V					
	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	38	39
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				

Date : Quartier : Ilot : Concession (lot) : Logement : Ménage :

Calendrier d'évènements survenus à Bouaké l'année dernière.

- 27 Octobre 1967 - on commence à casser Dougouba.
 16 Janvier 1968 - visite du président B. Bongo à Bouaké
 25 Janvier 1968 - visite du président Mobutu du Congo-Kinshasa à Bouaké
 6 Février 1968 - visite du président Massemba-Débat du Congo-Brazzaville à Bouaké
 25 Février 1968 - visite du président J. Nyéréré de la Tanzanie à Bouaké
 6 Avril 1968 - visite d'officiers Ghanéens
 1 Mai 1968 - fête du travail
 24 Mai 1968 - Bourses entrée en 6ème
 25 Mai 1968 - fin des cours secondaires
 6 Juin 1968 - B E P C
 7 Juin 1968 - certificat d'études
 23 Juin 1968 - on commence à casser Soukoura
 6 Juillet 1968 - colonie ccpcfci
 14 Juillet 1968 -
 7 Août 1968 - fête nationale
 15 Août 1968 - visite du président Tubman du Libéria à Bouaké
 5 Sept. 1968 - visite du président Ankrah du Ghana à Bouaké
 20 Sept. 1968 - fête des ignames
 25 Sept. 1968 - rentrée du primaire
 26 Octobre 1968 - fête de la nature
 14 Novem. 1968 - début du Ramadan
 14 Decem. 1968 - petite Tabaski
 25 Decem. 1968 - Noël
 30 Decem. 1968 - visite du président F. Houphouet Boigny à Bouaké
 26 Janvier 1969 - fête des lépreux
 4-5-6 Février 1969 - départs à la Mecque
 7 Février 1969 - visite du président Heinrich Lübcke d'Allemagne Fédérale à Bouaké
 1- 9 Mars 1969 - Semaine commerciale à Bouaké